

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN SUISSE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

La Suisse étant membre de l'Union européenne, les ressortissants français peuvent entrer librement munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

SANTÉ

Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par la Sécurité sociale, les Français de passage doivent être munis d'une carte européenne d'assurance maladie, à demander à leur caisse locale au moins 15 jours avant le départ.

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) ainsi que rubéole, oreillons, et plus particulièrement la rougeole (ROR).

La vaccination préventive contre les hépatites A et B peut être conseillée, de même que la vaccination contre la fièvre typhoïde, ou le méningocoque, selon la durée et les conditions du séjour.

Selon les lieux fréquentés et la durée du séjour, la vaccination préventive contre l'encéphalite à tiques d'Europe centrale pourra être conseillée (séjour en zone rurale ou forestière).

Il est conseillé de prendre l'avis de son médecin traitant ou d'un centre de conseils aux voyageurs.

LANGUE

La Suisse compte 3 langues principales : le français, l'allemand et l'italien. Auxquelles s'ajoutent de nombreux patois avec des variantes locales.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire entre la Suisse et la France.

ÉLECTRICITÉ

En Suisse, le courant est du 230 V. Deux types de prises électrique sont utilisées en Suisse : la C (à 2 trous) et la J (à 3 trous). Un adaptateur peut donc s'avérer nécessaire en Suisse.

TÉLÉPHONE

- de la France vers la Suisse : + 41 suivit du numéro de votre correspondant sans le 0
- de la Suisse vers la France : + 33 et le numéro de votre correspondant sans le 0

MONNAIE

La monnaie officielle en Suisse est le franc suisse (CHF)

1,00 CHF = 1,04 €

1,00 € = 0,95 CHF

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Numéro international d'urgence : 140
- Police : 117
- Pompiers : 118
- Ambulance : 144

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France en Suisse

Adresse : Schosshaldenstrasse 46, 3006 Berne

Tél. : +41 31 359 21 11